

LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ
(article R. 123-110 du Code de commerce)

JE SOUSSIGNE

Christophe PERROT,
demeurant 7, rue Saint Nicolas 57700 NEUFCHÉF,

Agissant en qualité de **Président de la société A&C PROCESS**, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, immatriculée sous le numéro 834 340 382 RCS THIONVILLE,

Déclare et atteste, conformément aux dispositions de l'article R. 123-110 du Code de commerce que le siège social de la société **A&C PROCESS** est fixé depuis l'origine 7, rue Saint Nicolas 57700 NEUFCHÉF, sans aucun transfert jusqu'à ce jour.

Signé par voie électronique conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme Nitrosign, ainsi que le reconnaît et l'accepte chacune des Parties.

Christophe PERROT
Président